



126 rue de l'Église
60190 REMY
Tél. : 03 44 42 40 25
commune@remy60.fr

À Remy, le 21 mai 2024

flash info

Services cantines, garderie et périscolaire

Pour les nouvelles familles :

Le dossier d'inscription, disponible sur remy60.fr ou au secrétariat de mairie, est à déposer en mairie ou à retourner par mail (commune@remy60.fr) au plus tard le 20 juillet 2024.

Dès que votre dossier sera enregistré par le secrétariat, vous recevrez un mail avec un code abonné.

Vous devrez vous rendre sur le Portail Famille en indiquant votre adresse mail et créer un compte. Vous pourrez alors déposer et remplir les documents demandés.

Pour toutes les familles :

Documents obligatoires à déposer sur le Portail Famille, dans votre espace « document » :

- Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- Attestation d'assurance
- Attestation du règlement intérieur

Document obligatoire à remplir sur le Portail Famille :

- Vaccinations
- Régime alimentaire

Sans ces documents, vous ne pourrez pas effectuer de réservation aux activités proposées.

Attention :

**Il ne sera possible de réserver qu'à partir du 22 juillet 2024.
Pour la première semaine de la rentrée, (du 2 au 6 septembre 2024),
Pour les services cantines, la date limite de réservation
est le mardi 27 août 2024 minuit.
Pour la garderie et le périscolaire, la date limite de réservation
est le mercredi 28 août 2024 minuit.**